



Relais
d'Assistantes
Maternelles
du Pays d'Alleverd

L'écho du R.A.M.

Mars - Avril 2008



Edito

Bonjour

Je tenais tout d'abord à remercier les assistantes maternelles qui ont accepté d'assister au comité de pilotage, ce fut un plaisir de les accueillir.

Le planning des temps collectifs sera un peu bousculé ces prochains mois, car je suis régulièrement en formation.

Certaines d'entre vous ne m'ont pas encore fait parvenir leurs disponibilités, n'oubliez pas de me contacter rapidement.

Nathalie Borrás

Les ateliers

L'accueil a lieu de 9h à 11h30.

ALLEVARD : 14 avenue de Savoie

Lundi 3 mars : fabrication guitare avec Dominique

Mardi 4 mars : fabrication guitare avec Dominique

Mardi 11 mars : Pâte à sel

Mardi 18 mars : chasse aux œufs

Mardi 25 mars : Relaxation avec Josette et Corinne

Mardi 1er avril : poisson d'avril

Mardi 8 avril : fils chenilles

Mardi 22 avril : Matinée scrap

ST PIERRE d'ALLEVARD : Villa Mon Exil

Jeudi 6 mars : fabrication guitare avec Dominique

Lundi 10 mars : Pâte à sel

Jeudi 13 mars : Pâte à sel

Lundi 17 mars : chasse aux œufs

Lundi 31 mars : poisson d'avril

Lundi 7 avril : Relaxation avec Josette et Corinne

Jeudi 10 avril : fils chenilles

Jeudi 24 avril : Matinée scrap

Vacances scolaires

Du samedi 12 Avril au lundi 28 Avril 2008 au matin

Le relais sera fermé pendant la première semaine.

Relais d'Assistantes Maternelles du Pays d'Alleverd
ALLEVARD - 04.76.08.11.96
St PIERRE d'ALLEVARD - 04.76.45.85.58





R.D.V.

Nous reprendrons les soirées scrapbooking le

LUNDI 17 MARS à 20H30

Villa Mon Exil

St Pierre D'Allevard

Le RAM met du matériel à votre disposition , les non initiées sont les bienvenues .

Les Temps Collectifs

Nous en sommes tous arrivés au même constat :
Les temps collectifs sont devenus trop fréquentés,
trop bruyants.....

Je souhaite engager une réflexion sur leur
organisation avec vous.

En attendant, le comité de pilotage a été unanime
pour m'encourager à prendre des mesures
rapidement, afin de garantir la sécurité de tous et
un accueil de qualité.

Dans un premier temps, je vous demande donc de
respecter les règles suivantes dès la semaine
prochaine :

1. Je n'assiste qu'à un seul temps collectif par semaine
2. Je privilégie le lundi dans la mesure du possible car c'est un jour moins fréquenté

Les personnes qui souhaitent participer à la
réflexion sur l'organisation des temps collectifs
se font connaître lors de ceux-ci.

Merci à toutes pour votre collaboration

En Bref...

- En attendant les documents officiels, je vous conseille vivement de bien noter vos heures complémentaires et supplémentaires à part, car elles ne devraient pas être soumises à l'impôt sur le revenu.
- Les temps collectifs du 22 et 24 avril sont ouverts aux péri-scolaires et seront suivis d'un repas partagé tous ensemble.
- Le ram invite comme l'an dernier les crèches d'Allevard et de St Pierre à se joindre à nous pour la chasse aux œufs de Pâques

